Demande de reconnaissance d'une activité pour l'accréditation d'un programme de formation médicale continue à distance

*Comité Paritaire d'accréditation de Médecine Générale A renvoyer au : *Comité Paritaire de Médecine spécialisée en *Groupe de travail Ethique & Economie INAMI - Avenue de Tervuren, 211 -1150 Bruxelles * biffer la mention inutile — à compléter éventuellement Mom de l'association organisatrice de Formation Médecine Continue : Numéro d'identification de l'organisateur: Adresse: Code postal: Localité: Fax: Nom et prénom du médecin responsable : N° INAMI: Qualité: Adresse: Email: Code postal: Localité: **A** Fax: Médecin responsable du programme : N° INAMI: Nom et prénom : Adresse: Qualité: Description du programme : Nature/Technique: Sujet: F Définition des instructions concernant le temps nécessaire pour suivre ce programme : Définition de la forme d'interactivité utilisée :

	inition de la méthode relative au con cerne le contenu qu'en ce qui concerne			lle, tant en ce qui
☞ Dur	ée de validité du programme proposée			
	nition de la méthode du respect de la c esmission des données relatives aux pa		lors du traitem	ent et de la
☞ Réf	érence éventuelle à des sources bibliog	raphiques (au	besoin en ann	exe):
d'éven définition	ation sur l'honneur de l'organisateur tuels sponsors : En signant cette dema on du sujet proposé et la détermination du onsor éventuel (*)	ande, l'organis	ateur déclare s	ur l'honneur que la
Signatu Date :	ire:			
	Réservé au Comité	Paritaire d'Acc	créditation.	
ite:	Titre :		Durée :	

Réservé au Comité Paritaire d'Accréditation.							
Date :	Titre :	Durée :	<u>Décision</u> :				
			Accordé <u>A renvoyer</u> :				
Rubrique :	- Remarques - Motivation :	CP:	- à l'organisateur				
Entre en ligne	de compte pour le titre professionnel particulier en oncologi	- au GDA					
		0 non	- au CP de				
Personne ay	ant évalué : Nom ou Cachet, signature	Refus motivé					
Date :							

- définition du besoin de formation,
- détermination des objectifs de formation,
- sélection et présentation du contenu,
- sélection de toutes les personnes et institutions qui auront la possibilité de contrôler le contenu de la formation,
- sélection de la (des) méthode(s) de formation,
- évaluation de l'activité,

L'organisateur s'engage à veiller à ce que le sponsor ne soit pas avantagé lors du choix des sujets et de leurs contenus et à ce que la promotion éventuelle des produits du sponsor ne puisse être associée à la présentation du contenu éducatif.

^(*) L'indépendance de l'organisateur implique qu'il prend des décisions sur les sujets suivants sans le moindre contrôle de la part d'une institution avec des intérêts commerciaux :